

Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENEBUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 14/03/2023

DECISION N° 20230314_B_027

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Christine BONNEFOY,
Martine GINET

Étaient excusés représentés : Yves BOMPUIS : Pouvoir à
Roland RIVET, Nathalie JOLIVET : Pouvoir à Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :
Objet : Attribution du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une
salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la commune d'Aurec sur Loire

N° 20230314_B_027

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'attribution du marché concernant la mission de maîtrise
d'œuvre pour la création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade
sur la commune d'Aurec sur Loire auprès de l'entreprise PILE
ARCHITECTURE, 10 rue du 11 novembre à L'Etrat (42580) pour un
montant de 41 917,50 € HT et un taux d'honoraire de 8,10 %.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 14 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

